

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 09 JUIN 2020

ET/NS

N°33

**OBJET : PERSONNEL TERRITORIAL**

**Tableau des effectifs des emplois permanents – Fermetures d'emplois**

L'an deux mil vingt, le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué le 03 juin 2020 pour le 09 juin 2020 à 18 heures s'est réuni à l'Espace Charles Vanel, sous la présidence de M. Jean-Paul MICHEL, Maire.

## PRESENTS

Maire : M. MICHEL

Conseillers Municipaux : Mme FENZAR-RIZKI, M. AUGUSTIN, Mme BLANCHARD, M. JAHIER, Mme NEILZ, M. MONOT, Mme SAILLIER, M. ZOUAOU, Mme CAMAJ, M. GIRARD, Mme POUILLAIN, Mme MARILLIER, Mme MOREAU, Mme BREYSE, M. GAUDEFROY, M. PINTO DA COSTA OLIVEIRA, M. BLAS, M. WACHOWIAK, M. CHAUVEAU, Mme MOKEDDEM, Mme BELBOUAB, Mme PUNTEL, Mme BRATUN, Mme DIKBAS, M. LEGEARD DAMILANO, M. MACHADO, M. HELFER, M. LOPEZ, Mme BESNARD, Mme CHAVANNE, M. ROULLE, Mme SOUDAIS, M. FAILLE.

Pouvoir :

M. DURANCEAU

Mme MARILLIER

NOMBRE DE MEMBRES	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
35	35

Présents	Représenté
34	1

Ont pris part à la délibération
35 Membres

Secrétaire de séance : Mme MARILLIER a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

\*\*\*

Accusé de réception en préfecture  
077-217702430-20200609-33-09-06-2020-DE  
Date de télétransmission : 24/06/2020  
Date de réception préfecture : 24/06/2020

**N°33 PERSONNEL TERRITORIAL - Tableau des effectifs des emplois permanents -**  
Fermetures d'emplois

M. le Maire donne la parole à M. AUGUSTIN, son adjoint en charge du Personnel.

M. AUGUSTIN précise qu'il s'agit dans un second temps de fermer les emplois qu'il n'est pas nécessaire de conserver suite à certains évènements, tels que des départs en retraite, des mutations, des avancements de grade, des promotions internes, des changements d'affectation, des détachements, des disponibilités...

❖ **Fermetures de 4 emplois permanents**

- **2 postes de brigadier-chef principal** (départs en mutation)
- **1 poste de rédacteur** (fin de contrat / transfert d'une partie des missions à la CAMG)
- **1 poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe** (départ en mutation)

<u>Emplois</u>	<u>Effectif actuel</u>	<u>Dont temps non complet</u>	<u>Effectif révisé</u>	<u>Dont temps non complet</u>
Brigadier-chef principal	6	0	4	0
Rédacteur	13	0	12	0
Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	15	0	14	0

L'effectif des emplois permanents sera ainsi diminué de 4 postes et fixé à 356 postes.

Les crédits afférents à cette dépense obligatoire sont imputés sur le chapitre 012.

Ce point a été présenté aux membres du Comité Technique le 09 juin 2020.

M. le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur ces fermetures d'emplois.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**ENTENDU** l'exposé du rapporteur,

**VU** l'avis favorable du Comité Technique lors de sa séance du 09 juin 2020.

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE** la fermeture de 4 postes au tableau des effectifs des emplois permanents. L'effectif des emplois permanents est fixé à 356.

**Adopté à l'unanimité**

POUR EXTRAIT CONFORME,  
Jean Paul MICHEL

Certifiée exécutoire à la suite de sa transmission  
en Sous-Préfecture le 24/06/2020  
A son affichage le 26/06/2020  
LAGNY-sur-MARNE, le 25/06/2020



Maire de Lagny-sur-Marne